



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOLE

**EXTRAIT**

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de Dole

**Séance du 12 juillet 2021**

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 28  
Nombre de procurations : 07  
Nombre de conseillers votants : 35  
Date de convocation : 05 juillet 2021  
Date de publication : 19 juillet 2021

**Conseillers-ères présents-es :**

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,  
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,  
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Michel REBILLARD, M. Jean-Marie SERMIER, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Ako HAMDAROU, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET

**Référence**

21.12.07.55

**Commission**

Transition Écologique

**Objet**

Rapports annuels d'activités  
2020 sur la qualité et le prix  
du service de l'eau et de  
l'assainissement

**Secrétaire de séance**

Mme Isabelle DELAINE

**Rapporteur**

Mme Maryline MIRAT

**Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :**

M. Stéphane CHAMPANHET à M. Mohamed MBITEL  
M. Paul ROCHE à Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ  
M. Jean-Pascal FICHÈRE à M. Jean-Baptiste GAGNOUX  
M. Jean-Philippe LEFÈVRE à M. Alexandre DOUZENEL  
Mme Laetitia CUSSEY à Mme Catherine DEMORTIER  
M. Hervé PRAT à Mme Laetitia JARROT-MERMET  
M. Nicolas GOMET à M. Timothée DRUET

**Conseillers-ères absents-es non représentés :**

Mme Nathalie JEANNET (DCM 21.12.07.63) ; M. Jean-Baptiste GAGNOUX (DCM 21.12.07.72-73-74) ; M. Alexandre DOUZENEL (DCM 21.12.07.77-78-79)

Conformément à la Loi n°95-101 du 2 février 1995 et au décret n°95-635 du 6 mai 1995, le Maire ou le Président d'un établissement de coopération intercommunale est tenu de présenter à son assemblée délibérante un rapport sur le prix et la qualité du service de l'Eau potable et de l'assainissement. Ce rapport présente les éléments techniques, statistiques et descriptifs sur l'évolution et le fonctionnement des installations.

Les points essentiels du rapport 2020 sont fondés sur les éléments donnés par DOLEA EAU et DOLEA ASSAINISSEMENT, les deux SEMOP qui sont délégataires depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, pour 13 ans jusqu'au 31 décembre 2028 et par la SOGEDO qui a un contrat d'affermage pour l'eau potable à Goux avec le syndicat des eaux de la Région de Dole.

Les éléments principaux en 2020 sont les suivants :

## A. SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

### Pour Goux

- C'est le syndicat de la Région de Dole (avec SOGEDO en affermage) qui est compétent en matière de production, transport et distribution.
- 149 abonnés pour 12 951 m<sup>3</sup> facturés (11 903 m<sup>3</sup> en 2019)
- Le prix de la part eau potable est de 1.97 € TTC/m<sup>3</sup> sur la base d'une facture de 120 m<sup>3</sup>.

### Pour Dole

- C'est DOLEA Eau qui assure l'exploitation du service au niveau distribution, transfert et traitement ;
- L'eau distribuée sur la commune de Dole est prélevée à la station de pompage de la Prairie d'Assaut ;
- La délégation confiée par la commune de Dole à Dolea concerne les ouvrages suivants :
  - La station de pompage de la Prairie d'Assaut
  - 4 réservoirs de stockage d'une capacité globale de 7400 m<sup>3</sup>
  - 155.5 km de réseaux de distribution
  - 12 317 branchements eau potable
  - 13 579 compteurs.

Les éléments marquants pour l'année 2020 sont les suivants :

- Concernant les volumes d'eau mis en distribution, la tendance à la baisse observée depuis 5 années est contredite (1 651 825 m<sup>3</sup> contre 1 574 125 m<sup>3</sup> en 2019), ce qui peut s'expliquer par l'augmentation de la consommation des ménages (télétravail) et des industries agro-alimentaires qui ont maintenu une forte activité pendant le confinement ;
- Les apports d'eau extérieurs (Syndicat de la Région de Dole) s'élèvent à 7 718 m<sup>3</sup> contre 7630 m<sup>3</sup> en 2019 ;
- Le nombre de clients raccordés est de 12 393 contre 12 235 en 2019 ;
- Le rendement du réseau de distribution est de 84.5% (86.5% en 2019 suite à une campagne très importante de recherche de fuites). (pour rappel : Objectif contractuel rendement à 80%) ;
- Le prix de la part eau potable pour une facture de 120 m<sup>3</sup> s'élève à 1.66908 € TTC/m<sup>3</sup> contre 1.6532 € TTC/m<sup>3</sup> en 2019 (effet inflation).

## B. SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

### Pour Goux :

L'exploitation du service est confiée à DOLÉA Assainissement et la facturation est faite par SOGEDO avec l'eau potable.

- Nombre d'abonnés : 139 (137 en 2019)
- Nombre de m<sup>3</sup> facturés : 12 085 m<sup>3</sup> contre 10 882 m<sup>3</sup> en 2019
- Le prix de la part assainissement pour une facture de 120 m<sup>3</sup> s'élève à 2.08 € TTC/ m<sup>3</sup>

### Pour la commune de Dole :

- C'est DOLÉA qui assure l'exploitation du service au niveau collecte, transport et traitement
- La station d'épuration dite « station de Dole Choisey » située rive droite du Doubs traite les eaux usées de Dole mais aussi par convention celles d'Authume, de Brevans, de Choisey, de Crissey, de Villette-les-Dole et des communes du syndicat de la Vèze (Amange, Archelange, Audelange, Baverans, Chatenois et Rochefort-sur-Nenon).

La délégation confiée par la commune à DOLÉA Assainissement comporte les ouvrages suivants :

- 27 postes de relèvement et refoulement
- 192 km de réseaux de collecte (dont 120.6 km de réseau unitaire)
- 46 déversoirs d'orage
- la station d'épuration de Dole Choisey de type boues activées d'une capacité de 58000 équivalents habitants, mise en service en 1998.

Les éléments marquants pour l'année 2020 sont les suivants :

- Le nombre de clients dolois raccordés s'élève à 11 966 (11 628 en 2019)
- Le nombre de m<sup>3</sup> d'eau traités à la station d'épuration de Dole Choisey pour l'ensemble des communes raccordées est de 2 273 683 m<sup>3</sup> pour 2 316 532 en 2019
- Le volume de boues évacuées en épandage et compostage s'élève à 908.45 t de matières sèches contre 864.38 en 2019

- Le prix de la part assainissement pour une facture de 120 m<sup>3</sup> s'élève à 1.90678 € TTC/m<sup>3</sup> contre 1.90093 € TTC/m<sup>3</sup> en 2019.

Vu l'avis favorable de la Commission Consultative des Services publics Locaux du 7 juin 2021,  
Vu l'avis favorable de la Commission « Transition écologique » du 8 juillet 2021,

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** des rapports annuels d'activités 2020 sur le prix et la qualité de l'eau potable ainsi que sur le service public de l'assainissement, dans le cadre de la Délégation de Service Public confiée par la Ville de Dole à DOLÉA Eau et DOLÉA Assainissement.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Services Techniques
- DOLÉA Eau et DOLÉA Assainissement

*Fait à Dole, le 12 juillet 2021.  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,*

*Jean-Baptiste GAGNOLIN*

